

Procès-verbal

Session d'ajournement du conseil de la ville de Macamic tenue le 25 février 2008, à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, les conseillères et les conseillers suivants : Denise Dubois, Dianne Duchesne, Rock Morin, et Yvan Verville. Était également présent le directeur général et secrétaire-trésorier, Denis Bédard et le contremaître, Richard Michaud.

Absents : Éric Poiré et Marc Frappier

1. Ouverture de la session par le maire, Daniel Rancourt.

2008-02-038

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation des comptes à payer :
 - a) Rapport des comptes à payer :
 - Liste au montant de 98 871,50 \$;
4. Période de questions;
5. Chargeur sur roues;
6. Demande d'appui pour une subvention à l'UQAT;
7. Soumission pour l'huile à chauffage;
8. Organigramme;
9. Avis de motion – Entente cours d'eau MRC;
10. Nomination d'un responsable pour l'application de la loi sur les cours d'eau;
11. Rencontre avec la Sûreté du Québec le 10 mars (18 heures);
12. Nomination H.L.M.;
13. Questions diverses :
 - a) Virage en U;
 - b) Premiers répondants;
 - c) Patinoire Colombourg;
14. Période de questions;
15. Information du directeur général;
16. Levée de l'assemblée.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

Les points 11, 13a), 13c) et 15 n'ont été que discutés aucune décision ne s'y rattache.

2008-02-039

3. **APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu :

QUE: Les items suivants soient acceptés :

- a) Rapport des comptes à payer :
 - Liste au montant de 98 871,50 \$;

Adoptée à l'unanimité.

4. **Période de questions**

Aucune.

2008-02-040

5. **CHARGEUR SUR ROUES**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : La Ville de Macamic retient la plus basse soumission pour l'acquisition d'un chargeur sur roues neuf 2008 de la firme Ontrac au coût de 139 000 \$ plus taxes;

QUE : Cette résolution est conditionnelle à l'obtention du financement requis ou à l'approbation du règlement d'emprunt auprès du Ministère des affaires municipales.

Adoptée à l'unanimité.

2008-02-041

6. **APPUI À L'UQAT POUR UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME VOLET 2**

Il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QUE : La Ville de Macamic appuie la demande de Monsieur Louis Imbeau pour le projet d'acquisition de connaissances sur le seuil limite d'altération par les coupes sur l'occupation des sites et le succès reproducteur de la Petite Nyctale et Nyctale de Tengmalm en sapinière à bouleau blanc de l'ouest dans le programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier volet 2.

Adoptée à l'unanimité

2008-02-042

7. **SOUMISSION POUR L'HUILE À CHAUFFAGE**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu :

QUE : Suite à une révision du prix de l'huile à chauffage, la Ville de Macamic annule le contrat d'approvisionnement avec la compagnie Pétrolière Bradley.

QUE : Suite à cette révision le contrat pour l'approvisionnement d'huile à chauffage soit octroyé à Produits pétroliers Harricana Inc. au coût fixe de .8790 \$/litre pour l'année 2008.

QUE : Cette résolution abroge la résolution numéro 2007-12-207.

Adoptée à l'unanimité.

2008-02-043

8. **ORGANIGRAMME**

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu :

QUE : Le titre d'emploi occupé par :

↳ Madame Joëlle Rancourt soit,
Adjointe à la direction générale – Administration et législation.

↳ Madame Nicole Bouffard soit,
Adjointe à la direction générale – Finances et développement

↳ Monsieur Richard Michaud soit,
Surintendant des travaux publics

Adoptée à l'unanimité.

2008-02-044

9. **AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT UNE ENTENTE RELIÉ AUX COURS D'EAU AVEC LA MRC D'ABITIBI-OUEST**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Rock Morin, qu'il y aura présentation, à une séance ultérieure, d'un règlement concernant une entente reliée aux cours d'eau avec la MRC d'Abitibi-Ouest.

2008-02-045

10. **NOMINATION D'UN RESPONSABLE POUR L'APPLICATION DE LA LOI SUR LES COURS D'EAU**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu :

QUE : Le surintendant des travaux publics, Richard Michaud soit nommé responsable pour l'application de la Loi sur les cours d'eau.

Adoptée à l'unanimité.

- 2008-02-046** 12. **NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU H.L.M.**
- Il est proposé par le conseiller Yvan Verville appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :
- QUE : Messieurs Daniel Rancourt, Rock Morin et Jacques Bouffard, soient désignés pour siéger au sein du conseil d'administration du H. L. M.
- Adoptée à l'unanimité.
13. **Questions diverses**
- 2008-02-047** b) **PREMIERS RÉPONDANTS**
- Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :
- QUE : La Ville de Macamic désire connaître l'intérêt des membres de la Brigade des pompiers volontaires de Macamic afin d'agir à titre de premiers répondants.
- Adoptée à l'unanimité.
14. **Période de question**
- Aucune question.
- 2008-02-048** 16. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**
- L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu de lever l'assemblée. Il est 20 h 25.
- ADOPTÉ.
- _____
 Denis Bédard
 Directeur général et
 secrétaire-trésorier
- _____
 Daniel Rancourt
 Maire